



Mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

Projet de plans de gestion des Districts hydrographiques
en Wallonie

Document d'accompagnement n°2 :

Fiche explicative de la mesure

0480

Direction Générale opérationnelle
"Agriculture, Ressources naturelles & Environnement"



Thème(s) : Agriculture / Zones protégées

Sous-thème(s) : Apport nutriments / Zones vulnérables

Mise en conformité des stockages d'effluents

1. Libellé de la mesure

Plan de Gestion Durable de l'Azote en agriculture (PGDA-2) : Mise en conformité des capacités de stockage des effluents d'élevage.

2. Explicatif du libellé

Mesure de base.

3. But(s) de la mesure et arguments qualitatifs supportant la mesure

Eviter les pertes ponctuelles de nutriments au niveau des exploitations et assurer un stockage suffisant de manière à pouvoir valoriser les effluents à la meilleure période.